




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-420**

Séance publique du

28 septembre 2018

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180928- lmc1140078-DE-1-1
Date de signature : 02/10/2018
Date de réception : mardi 2 octobre 2018
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIGNED ✓ - COMPTE RENDU AFFICHE ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTROLE DE LEGALITE ✓</p>

**OBJET : BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE REFERENCE - CREATION D'UNE UNITE  
FONCTIONNELLE**

Le 28 septembre 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 21/09/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Sophie JOISSAINS, Madame Patricia BORRICAND à Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sylvaine DI CARO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Sylvain DIJON à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Monsieur Jules SUSINI.

**Excusés sans pouvoir :**

Madame Charlotte BENON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Claude MAINA, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Culture Patrimoine Musées et  
Attractivité  
Direction Lecture Publique, Patrimoine  
Ecrit et Archives

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 28 SEPTEMBRE 2018

-----

**Nomenclature : 8.9**  
Culture

**RAPPORTEUR** : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

**Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE**

**OBJET** : BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE DE REFERENCE - CREATION D'UNE UNITE  
FONCTIONNELLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La ville d'Aix-en-Provence a obtenu pour la bibliothèque Méjanès le label « Bibliothèque Numérique de Référence » (BNR) du Ministère de la Culture et de la Communication en janvier 2016.

La mise en projets des projets numériques se déroule sur 3 ans : 2018 à 2020.

Aussi, tous les besoins de fournitures et de services liés à leur mise en œuvre sont regroupés dans une unité fonctionnelle. Les principaux projets sont les suivants :

- Automatisation des transactions de prêt-retour dans toutes les bibliothèques
- Développement du parc de tablettes mises à disposition du public
- Mise en place d'un FabLab
- Evolution des systèmes d'informations
- Evolution du site web
- Développement de la bibliothèque numérique patrimoniale.

C'est pourquoi je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** l'unité fonctionnelle intitulée "Bibliothèque numérique de Référence".
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette unité fonctionnelle.

Présents et représentés	: 43
Présents	: 33
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 43
Pour	: 43
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Reine Merger', with a long horizontal stroke extending to the right.

---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»



AIX en PROVENCE

LA VILLE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE DES SERVICES  
CULTURE, PATRIMOINE, MUSEES ET ATTRACTIVITE  
DIRECTION LECTURE PUBLIQUE, PATRIMOINE ET ARCHIVES

## **DEMANDE DE CREATION** **D'UNE UNITE FONCTIONNELLE**

Fiche individualisée recensant l'ensemble des besoins

**OBJET**: Bibliothèque Numérique de Référence

**Date ou période de la réalisation** : 2018 à 2020

**Inscrite au Conseil municipal du** : 28/09/2017

<b>Fournitures et services</b>		
<b>Intitulé</b>	<b>Montant en € HT</b>	<b>Procédure</b>
Maintenance et développement du système RFID	510 000	Marché négocié sans mise en concurrence (en cours de procédure)
Etude aménagement et signalétique liés à l'automatisation	10 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000
Signalétique liée à l'automatisation (impression)	5 000	Marché existant Communication
Mobilier lié à l'aménagement numérique et l'automatisation	40 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
Licences Innovative	16 000	Marché existant DSI
Scanner à livres	15 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000
Appareils connectés de mesure des conditions climatiques (matériels, installation, paramétrage, garantie, maintenance)	15 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000
Fablab (matériels, logiciels, installation, paramétrage)	175 000	Appel d'offres
Jeux vidéos (matériels, installation, paramétrage, garantie, maintenance)	10 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000
Tablettes (matériels, supports, logiciels, installation, paramétrage, garantie, maintenance)	30 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000

Bornes et tables tactiles (matériels, logiciels, installation, paramétrage, formation, garantie, maintenance)	80 000	Appel d'offres
Équipement numérique salles de réunion et formation (matériels, logiciels, installation, paramétrage, formation, garantie, maintenance)	30 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
Postes publics (ordinateurs, garantie, maintenance)	15 000	Marché existant DSI
Déploiement réseau wifi public bibliothèques de quartier (matériel, installation, paramétrage, garantie, maintenance)	20 000	Marché existant DSI
Déploiement réseau wifi professionnel (matériel, installation, paramétrage, garantie, maintenance)	20 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000 ou UGAP
Déploiement d'une solution d'archivage numérique patrimoine (matériels, logiciels, installation, paramétrage, formation, garantie, maintenance)	70 000	Appel d'offres
Augmentation bande passante réseau	40 000	Marché existant DSI
Logiciel bibliothèque (installation, paramétrage, licences, formation, garantie, maintenance)	300 000	Appel d'offres
Logiciel archives (installation, paramétrage, licences, formation, garantie, maintenance)	50 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
Câblage	30 000	Marché existant bâtiments
Intégration des fichiers patrimoine et archives dans bibliothèque numérique et mise à jour des métadonnées	40 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
Développement bibliothèque numérique patrimoniale	70 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
AMO pour logiciel bibliothèque	100 000	Appel d'offres
AMO pour logiciel archives	30 000	Petit lot procédure adaptée < 90 000
Evolution des sites web et mobiles ; échanges de données au sein des systèmes d'information	200 000	Appel d'offres
Mise en oeuvre d'outils d'aide à la décision	20 000	Petit lot procédure adaptée < 25 000
<b>Total unité fonctionnelle</b>	<b>1 941 000</b>	
Total maximum des petits lots	388 200	
Total réel petits lots	380000	

Les montants mentionnés sont donnés à titre **estimatif**.

Procédure adaptée pour les petits lots, dans la limite de 20% du montant total de l'UF et pour les lots < à 80 000 €HT

*NB : Il convient de préciser, dans la colonne « observations », la référence à un marché existant ou relevant de l'article 30 du Code des marchés publics, ou bien la procédure des « petits lots » adéquate.*